

أ.د. أحمد بوخريص

محاضرات في مادة المصطلحات القانونية :

السداسي : الأول

F : الفوج

المحاضرتين : الثالثة و الرابعة:

Axe III : Branches et Sources de Droit :

المحور الثالث: فروع ومصادر القانون:

I- Les branches de Droit

: فروع أو أقسام القانون:

La diversité croissante des rapports sociaux ont conduit la règle de droit dans un mouvement de spécialisation qui ne cesse de s'amplifier.

Le droit se divise alors en de multiples disciplines : تخصصات متعددة, qui peuvent toutefois être regroupées au sein d'une distinction binaire تقسيم ثنائي entre le droit privé : القانون الخاص et le droit public : القانون العام¹.

¹ - Ces deux branches se distinguent autant par leur objet الموضوع, que par leur finalité الغاية:

▪ L'objet : le droit privé a pour objet de réglementer les rapports entre les particuliers (mariage, héritage, contrats), alors que le droit public organise l'Etat et les collectivités publiques et leurs relations avec les personnes privées.

▪ La finalité : le droit privé القانون الخاص recherche autant que possible la satisfaction individuelle المنفعة الفردية, le droit public القانون العام recherche la satisfaction de l'intérêt général والمنفعة العامة. et organise le gouvernement de l'Etat et ses services.

A- Le droit privé : القانون الخاص: Ensemble des règles régissant les rapports entre les particuliers :

القانون الخاص هو مجموع القواعد التي تنظم العلاقات بين الأشخاص أنفسهم .

Le droit privé est l'ensemble des règles juridiques qui gouvernent les rapports entre personnes privé : (اعتباريين طبيعيين ou morales), il regroupe une multitude de disciplines au centre desquelles figure le Droit civil, القانون المدني, le Droit commercial : القانون التجاري, le Droit des sociétés : قانون الشركات, le Droit de la concurrence : قانون المنافسة, Droit des affaires : قانون الأعمال et le Droit international privé : القانون الدولي الخاص ...

B- Le droit public القانون العام:

Ensemble des règles régissant les rapports entre la puissance publique et les particuliers, c'est un droit applicable à une relation juridique au sein de laquelle l'Etat est présent soit au niveau national soit au niveau international.

القانون العام هو مجموع القواعد التي تنظم العلاقات بين السلطة العامة (الدولة) والأشخاص، فهو القانون الذي ينظم العلاقة القانونية التي تكون الدولة طرفاً فيها سواء على المستوى الداخلي أو على المستوى الدولي.

C'est l'ensemble des règles juridiques qui organisent les structures et le fonctionnement des trois pouvoirs qui constituent l'État : le législatif : التشريعي, l'exécutif : التنفيذي et le judiciaire : القضائي, ainsi qu'à leurs rapports avec les personnes privées (physiques ou morales).

On peut citer le Droit constitutionnel : القانون الدستوري, le Droit administratif : القانون الإداري, le Droit des finances publiques : قانون المالية العامة, le Droit fiscal : القانون الضريبي ...

❖ **Branches de droit public :** فروع القانون العام

- Droit Internationale Public: القانون الدولي العام
- Droit Constitutionnel : القانون الدستوري
- Droit Administratif : القانون الإداري
- Droit Budgétaire : القانون المالي

❖ Branches de droit privé

فروع القانون الخاص

- Droit Civile : القانون المدني
- Droit Commerciale : القانون التجاري
- Droit Sociale : القانون الاجتماعي
- Droit Maritime : القانون البحري
- Droit International privé : القانون الدولي الخاص
- Droit judiciaire spécial : القانون القضائي الخاص
- Droit Pénal : القانون الجنائي

- Le droit civil : القانون المدني : Est une branche du droit privé qui régit les rapports entre les personnes, qu'il s'agisse de personnes physiques ou de personnes morales.

القانون المدني : هو فرع من فروع القانون الخاص ينظم العلاقات بين الأشخاص فيما بينهم، سواء الأشخاص الطبيعيين أو المعنويين.

- Le droit commercial : القانون التجاري :

Est une branche du droit privé, est l'ensemble des règles juridiques qui régissant les rapports entre les commerçants.

القانون التجاري : هو فرع من فروع القانون الخاص، يضم مجموعة القواعد القانونية التي تنظم العلاقات بين التجار وكذا الأعمال التجارية.

- Droit privée international : القانون الدولي الخاص :

Est une branche du droit privé, est l'ensemble des règles juridiques qui organisent les relations internationales des personnes privées.

القانون الدولي الخاص : فرع من فروع القانون الخاص، يضم مجموعة من القواعد القانونية التي تنظم العلاقات الخاصة الدولية التي تتضمن عناصر أجنبية.

- Le droit administratif : القانون الإداري :

Est l'ensemble des règles de droit public qui s'appliquent à l'administration dans sa gestion de services publics, et dans les rapports avec particuliers (administrés).

- Le droit pénal ou droit criminel : القانون الجنائي :

Est l'ensemble des règles applicables aux infractions en général (droit pénal général) ou spécialement à chaque infraction (droit pénal spécial).

- Droit international public : القانون الدولي العام :

Le droit international public désigne l'ensemble des règles juridiques, régissant les relations internationales entre personnes publiques, telles que les États et les organisations internationales.

II- Les Sources du Droit: مصادر القانون

La règle de droit émane d'autorités diverses : (nationales وطنية et internationales دولية), certaines procèdent directement à la création de la règle de droit, dont elles imposent l'observation (sources directes مصادر مباشرة), et d'autres n'ont pas ce pouvoir et se limitent à comprendre et interpréter ces règles (sources indirecte مصادر غير مباشرة).

I- Les sources directes de Droit marocain : المصادر المباشرة للقانون المغربي :

Les sources de droit marocain obéissent تخضع à un ordre hiérarchique تدرج bien précis, d'une part on distingue la constitution الدستور, la loi التشريع, les règlements ou les textes réglementaires (النصوص التنظيمية) dites aussi sources modernes, et d'autre part on a l'Islam الإسلام et la coutume العرف.

1-La constitution : 1- الدستور :

La constitution est la loi suprême القانون الأعلى, qui détermine l'ossature organisationnelle التنظيمية التركيبية et fonctionnelle الوظيفية des différents pouvoirs de l'État, et définit leurs compétences الاختصاصات et les rapports qui se nouent تنشأ entre eux, ainsi que les droits fondamentaux الحقوق الأساسية.

Aucune loi inférieure ne peut déroger تعارض- تخالف à la loi constitutionnelle التشريع الدستوري, le Royaume du Maroc a connu six constitutions : 1962, 1970, 1972, 1992, 1996, 2011.

2-La loi : التشريع:

Au sens strict, la loi (la loi formelle ou ordinaire) est l'ensemble des dispositions émanant du pouvoir législatif (le parlement) ².

-Le parlement : البرلمان:

En effet, le Maroc adopte une organisation bicamérale – نظام الغرفتين du parlement qui est composé de deux chambres :

- La chambre des représentants مجلس النواب, dont les membres sont élus pour 5 ans par suffrage universelle الاقتراع العام أو المباشر;
- La chambre des conseillers مجلس المستشارين composée ses membres sont élus au suffrage universel indirect الاقتراع الغير مباشر pour 9 ans.

Le domaine de compétence du parlement اختصاصات البرلمان en matière législative المجال التشريعي, est déterminé par la constitution de manière restrictive بتحديد par énumération بكيفية دقيقة des matières qui doivent faire l'objet d'une loi.³

Il s'agit principalement des matières suivantes ⁴:

- Les libertés et droits fondamentaux : الحريات العامة
- L'amnistie⁵ : العفو – الشامل
- La nationalité, et la condition des étrangers : الجنسية، وضعية الأجانب
- L'organisation judiciaire : التنظيم القضائي
- Le statut général de la fonction publique : نظام الوظيفة العمومية
- Le régime des collectivités territoriales : تنظيم الجماعات الترابية
- Le régime fiscal : النظام الضريبي

² - Selon l'article 70 de la constitution : « le Parlement exerce le pouvoir législatif.

Il vote les lois, contrôle l'action du gouvernement et évalue les politiques publiques ».

ينص الفصل 70 من دستور المملكة المغربية: "يمارس البرلمان السلطة التشريعية. يصوت البرلمان على القوانين، ويراقب عمل الحكومة، ويقيم السياسات العمومية".

³ - Toutefois, ce principe n'est pas absolu. On distingue deux situations particulières, qui peuvent faire l'objet d'un décret-loi مرسوم قانون pris par le gouvernement (pendant les vacances du parlement et par habilitation). L'article 81 de la constitution marocaine du 1^{er} juillet 2011.

⁴ - L'article 71 de la constitution marocaine du 1^{er} juillet 2011.

⁵ - Voir l'article 51 et 53 du Code pénal marocain (La grâce العفو الخاص).

III- L'entrée en vigueur de la loi :

دخول القانون حيز التنفيذ :

Toute loi, avant qu'elle ne soit opérationnelle, elle doit passer par plusieurs étapes, la proposition de loi مقترح قانون, la discussion المناقشة, le vote التصويت, la promulgation الإصدار et la publication النشر

- La proposition de loi : مقترح قانون- مشروع :

L'initiative des lois appartient concurremment au gouvernement (chef du gouvernement) et aux membres du Parlement (représentants et conseillers).⁶

Ainsi, on distingue entre un projet de loi مشروع قانون qui n'est que le texte proposé par le gouvernement, tandis que la proposition de loi مقترح قانون est initiée par un ou plusieurs parlementaires.

- L'examen et le vote : القراءة، المناقشة والتصويت :

Tout projet ou proposition de loi est examiné successivement par les deux Chambres du Parlement, pour parvenir à l'adoption d'une version finale du texte: الصيغة النهائية للنص.

Le vote : التصويت ne peut avoir lieu qu'à la majorité absolue الأغلبية المطلقة des membres présents, lorsqu'il s'agit d'un texte concernant les collectivités territoriales الجماعات الترابية et les domaines afférents au développement régional الشؤون الاجتماعية et aux affaires sociales تنمية الجهات

- Promulgation et publication de la loi : إصدار القانون :

Définitivement adoptée par le parlement, la loi est transmise au gouvernement qui la soumet au Roi pour promulgation, dans les trente jours qui suivent sa transmission.⁷

La promulgation de la loi est l'acte, par lequel S.M le Roi atteste que la loi a été régulièrement votée par le parlement et en ordonne l'exécution الأمر بالتنفيذ.

Toutefois, le Roi peut surseoir تأجيل لإعادة النظر à cette promulgation, s'il estime ارتأى que la loi doit être modifiée, et faire retour du texte devant le parlement en lui demandant une nouvelle lecture.

- La publication : النشر :

Pour qu'elle soit applicable, une loi doit faire l'objet d'une publication, afin d'être porté à la connaissance des citoyens.

Une étape qui se matérialise par la publication au Bulletin Officiel (B.O) الجريدة الرسمية, de la loi promulguée par S.M le Roi.⁸

⁶ - L'article 78 de la constitution marocaine du 1^{er} juillet 2011.

⁷ - L'article 50 de la constitution marocaine du 1^{er} juillet 2011.

Une fois publiée, personne ne peut prétendre qu'il ignore l'existence de cette loi en application du principe : « nulle n'est censé ignorer la loi لا يعذر أحد بجهله للقانون ».

- Loi organique :

La loi fixant, dans le cadre de la constitution, les règles relatives aux pouvoirs publics, et soumise pour son adoption à une procédure spéciale. (Article 85 de la constitution).

- القانون التنظيمي:

قانون يصدر عن البرلمان في المجالات التي حصرها الدستور وتخضع لمسطرة خاصة.

- Loi ordinaire:

Texte juridique écrit, général et permanent, élaboré par le parlement.

- القانون أو التشريع العادي:

نص مكتوب عام ودائم معد من قبل البرلمان.⁹

3- Le règlement :

3- القرار:

Le règlement englobe l'ensemble des décisions adoptées et formulées par le pouvoir exécutif : السلطة التنفيذية et des autorités administratives , dans le cadre du domaine réglementaire : المجال التنظيمي .

- Arrête: dénomination générique des actes généraux, collectifs ou individuels, pris par les ministres (arrête ministériel), les préfets (arrête préfectoral), les maires (arrête municipal/communal) et différents autorités administratives, Ex: les recteurs, arrête rectoral.

فالقرار: تتخذه سلطة تنفيذية دنيا ويتضمن شكلا معيناً، بناء على معطيات معينة وبعض الحثيات، أحيانا ومنطوقا مصاغاً في فصول، وفي الجماعات الترابية يتم استعمال مصطلح المقرر للدلالة على تدخل المجلس التداولي، والقرار للدلالة على التدخل القانوني للرئيس.

⁸-Atouif Mohammed, op.cit, P :28.

⁹-Atouif Mohammed, Cours de Terminologie juridique...op.cit

Cette loi réglementaire التشريعي الفرعي, est marquée par un ordre hiérarchique, propre à l'autorité publique, plus strict que celui des lois, il s'agit de dispositions variées et d'importance inégale :¹⁰

- Au premier rond : le Dahir du Souverain, (les décisions royales) ; الظهير الملكي.

- Dahir :

C'est un acte émanant du Sultan, en tant que détenteur du pouvoir législatif au de nomination.

- الظهير:

عمل يصدر عن الملك بصفته صاحب السلطة التشريعية (يشرع في الأمور الدينية باعتباره أميراً للمؤمنين، ويصدر ظهائر بتنفيذ القانون الصادر عن البرلمان) ويعين بمقتضاه في المناصب السامية المخولة له بموجب الدستور، كما يعين الوزراء والقضاة.

- À un échelon intermédiaire : les décrets du chef du gouvernement رئيس الحكومة, ces actes réglementaire sont qualifiés parfois par : l'expression décrets gouvernement : المرسوم الحكومي .

- Décret-loi مرسوم-قانون : أعمال (قرارات) تصدر عن السلطة التنفيذية في المجال

habilitation législative limitée التشريعي وذلك في حالتين حسب الدستور: حالة الإذن،
l'intervalle des sessions avec l'accord des commissions intéressées. (الفصل 81 من الدستور).
أوحالة الفترة الفاصلة بين الدورات

- Décret :

Une catégorie d'actes administratifs unilatéraux pris par la haute autorité (chef du gouvernement).

المرسوم:

فئة من القرارات الإدارية من جانب واحد تتخذه من طرف هيئة عليا (رئيس الحكومة).¹¹

- À un niveau inférieur : les arrêtés ministériels, il s'agit des textes réglementaires pris par les membres du gouvernement القرارات الوزارية.

¹⁰ - Mohammed Jallal ESAID « INTRODUCTION À L'ETUDE DE DROIT », Collection Connaissances, 3^{ème} édition, Imp. Babel, 2000.p. 188 et ss.

¹¹ -Atouif Mohammed, Cours....op.cit

4-La religion musulmane : التشريع الإسلامي

À la différence d'autres religions, l'Islam a conçu un cadre d'organisation des rapports sociaux, tout en traitant évidemment des aspects purement religieux.

En effet, l'Islam constitue une source fondamentale : مصدر أساسي du droit marocain, surtout en matière de statut personnel الأسرية الشخصية, familial الأسرة et successoral الإرث et dans le cadre des immeubles non immatriculés العقارات الغير مسجلة.

Un principe qui a été confirmé par la Constitution marocaine du 29 juillet 2011, comme d'ailleurs les précédentes constitutions.¹² Après avoir précisé dans son préambule, que le Royaume du Maroc est un État musulman دولة إسلامية.¹³

5-La coutume : العرف

La coutume est une croyance sociale qui constitue le cadre d'organisation des rapports sociaux dans un domaine donné.

فالعرف هو اعتقاد اجتماعي يهدف إلى تنظيم العلاقات الاجتماعية في مجال معين، فهو مجموع القواعد القانونية التي تنشأ من اطراد سلوك الناس عليها زمنا طويلا مع اعتقادهم بقوتها الملزمة، وبأن مخالفتها قد يترتب عنها جزاء ماديا.

À la différence des dispositions مقتضيات législatives ou réglementaires, la règle coutumière n'est pas élaborée par l'État, le Parlement ou le gouvernement.

La coutume (la loi coutumière : القانون العرفي) procède directement et spontanément : تلقائيا des pratiques habituelles et des usages populaires : التقاليد العادات والممارسات, qui s'étaient prolongés dans le temps¹⁴.

¹² - Dahir n° 1-11-91 du 27 chaabane 1432 (29 juillet 2011), portant promulgation du texte de la Constitution.

¹³ - Article 3 de la constitution marocaine du 1^{er} juillet 2011 énonce : « L'Islam est la religion de l'État, qui garantit à tous le libre exercice des cultes ».

الفصل 3 من دستور 2011 للمملكة المغربية: "الإسلام دين الدولة، والدولة تضمن لكل واحد حرية ممارسة شؤونه الدينية".

¹⁴ - La coutume compte deux éléments :

- **L'élément matériel** العنصر المادي : est une pratique constante, un comportement habituel de la vie social. Cependant, toute règle de conduite sociale (politesse) n'est pas obligatoirement une coutume. Une pratique ne devient une coutume que si elle est ancienne, constante, générale, et notoire ;
- **L'élément psychologique** العنصر النفسي : consiste dans le fait que l'opinion commune croît qu'un comportement est obligatoire et s'impose à tous. La conviction d'agir en vertu d'une règle obligatoire distingue la coutume des usages sociaux.

II- Les sources indirectes : مصادر غير مباشرة :

المصادر التفسيرية
Dites aussi sources interprétatives

En effet, avant d'appliquer une loi il est nécessaire de se livrer à un travail d'analyse et d'interprétation, on distingue deux protagonistes فاعلين رئيسيين à cette tâche : le juriste القانوني et les instances judiciaires المؤسسات القضائية.

1- La doctrine : 1- الفقه

Source de droit par excellence, la doctrine désigne l'ensemble des écrits qui portent soit sur la loi, soit sur les décisions de justice par les auteurs juristes¹⁵ :

- Les théoriciens : les professeurs de Droit ;

- Les praticiens : les magistrats القضاة, les avocats المحامون....

Toutefois, la doctrine contribue à mettre en lumière les lacunes الثغرات de la loi, et des positions juridictionnelles: المواقف القضائية, et peut ainsi amorcer une modification: مراجعة de l'interprétation : بداية تعديل: de la loi ou inspirer une révision : التفسير qui en est faite par les juges.

La Doctrine est l'opinion des auteurs à propos du droit, elle désigne tous les ouvrages ou commentaires que ces auteurs produisent.

فالفقه هو رأي الآخرين فيما يتعلق بحق، فهذا يعني جميع الأعمال أو التعليقات التي تنتج عن هؤلاء المؤلفين.¹⁶

2-La jurisprudence : 2- الاجتهاد القضائي

La jurisprudence, c'est l'ensemble des décisions rendues par les juridictions sur les différentes affaires القضايا portés devant elles.

Les décisions prises posent principes et salutations, jugement: حكم ou arrêt à créer ou à modifier certains textes de loi. le législateur : المشرع : تحت : le législateur : قرار

La jurisprudence science pratique du droit, elle désigne l'ensemble de décisions rendues par les cours et les tribunaux à un litige déterminé.

¹⁵ - Alain BERNARD et Yves POIRMEUR, « Doctrine civiliste et production normative », PUF, Paris, 1993 p. 127. Cité par Atouif Mohammed, op.cit.

¹⁶ - Atouif Mohammed, Cours....op.cit

فالاتجاه القضائي هو العلم التطبيقي للقانون، وهو يعني مجموع القرارات والأحكام الصادرة عن المحاكم بمختلف درجاتها وهي تفصل في المنازعات بين المتقاضين.

3- Principes généraux du droit : المبادئ العامة للقانون

Il présente une finalité morale et philosophique pour le droit, on doit distinguer entre les principes généraux dits techniques et qui sont rattachés au droit positif (le civil tient le criminel en l'état) et les principes généraux dits philosophiques qui eux rattachés au droit naturel (la licéité est la situation originelle des choses).

- المبادئ العامة للقانون:

تحتوى على الهدف الأخلاقي والفلسفي للقانون، لابد من التمييز بين ما يسمى بالمبادئ والتقنيات العامة التي ترتبط بالقانون الوضعي (الجنائي يوقف المدني)، وما يسمى بالمبادئ العامة الفلسفية المرتبطة بالقانون الطبيعي (الشرعية هي الحالة الأصلية للأشياء).

17

III- Les sources internationales du Droit : المصادر الدولية للقانون

Les sources droit ne sont pas totalement indépendantes et peuvent être d'ordre national: وطنية ou international: دولية.

Quant aux sources internationales de la règle de droit, elles peuvent être :
- Écrites: مكتوبة: Traité international, sentences arbitraires: قرارات التحكيم, Résolutions: القرارات et Recommandations: التوصيات établies par des organes internationaux.

- Non écrites غير مكتوبة: les coutumes, principes généraux du droit المبادئ العامة للقانون¹⁸.

Ceci étant, lorsqu'on parle des sources internationales de la règle de droit on fait allusion aux :

- Traité international : معاهدة دولية
- Convention international : اتفاقية دولية
- Pacte international : عهد دولي
- Charte internationale: ميثاق دولي

¹⁷ Atouif Mohammed, Cours...op.cit.

¹⁸ - Les principes généraux ne trouvent pas leur fondement dans des textes adoptés par les autorités à cette fin, mais sont appliqués du fait de leur consécration en cette qualité, à savoir la reconnaissance, par le juge, de leur caractère contraignant.

Les principes généraux sont fondés sur l'égalité المساواة:

- Des usagers devant l'accès au service public ;
- Devant l'impôt ;
- Devant les charges publiques...

- Traité internationale : المعاهدة الدولية :

Accord conclu, selon l'alinéa 1 de l'article 2 de la convention de Vienne sur le droit des traités sous la forme écrite quelle que soit sa dénomination.

- المعاهدة: اتفاق مبرم وفق الفصل الثاني من معاهدة فيينا في فقرته الأولى ، حول قانون المعاهدات على شكل مكتوب كيفما كانت تسميته، وقد تكون ثنائية أو متعددة الأطراف.

IV- La hiérarchie des sources écrites **تدرج مصادر القانون :**

Suivant une hiérarchie traditionnelle des sources écrite du droit, nous avons la classification suivante:

- Les traites.
- La constitution émanant du pouvoir constituant.
- La loi émanant du pouvoir législatif.
- Le règlement émanant du pouvoir exécutif.

تتدرج القوانين حسب تقسيم تقليدي شائع إلى مراتب:

- الاتفاقيات الدولية.
 - فالدستور وهو أعلاها مرتبة يصدر عن هيئة تأسيسية.
 - وبليه التشريع الذي يصدر عن السلطة التشريعية.
 - وفي آخر مرتبة يأتي القرار، وهو ناتج عن السلطة التنفيذية.
- حيث تنص الفقرة الأخيرة من ديباجة دستور 2011 على أنه: "جعل الاتفاقيات الدولية، كما صادق عليها المغرب، وفي نطاق أحكام الدستور، وقوانين المملكة، وهويتها الوطنية الراسخة، تسمو فور نشرها، على التشريعات الوطنية، والعمل على ملاءمة هذه التشريعات، مع ما تتطلبه تلك المصادقة".

La hiérarchie des lois est d'une importance considérable ; car un texte d'une catégorie inférieure est subordonné au texte de la catégorie supérieur et ne peut y déroger , Ainsi, le règlement ne doit pas violer la loi, qui à son tour, ne doit pas violer les dispositions de la constitution.

لتدرج القوانين أهمية كبرى، ذلك أن النص القانوني الأدنى درجة في سلم التدرج، هو مرتبط بالنص القانوني الأعلى منه وتابع له، ومن ثم لا يمكن له أن يخالفه، فالقرار مثلا لا يمكنه أن يعارض التشريع، وهذا الأخير لا يمكنه أن يعارض الدستور.

Chaque texte de niveau inférieur doit obligatoirement être en conformité avec les textes de niveau supérieur.

و يقتضي مبدأ الشرعية: **principe de la légalité** احترام النص الأدنى للنص الذي يعلوه.¹⁹

¹⁹ - Atouif Mohammed, Cours....op.cit

